



UCB  
News

## Déclaration de transparence de The Capital Group Companies Inc.

Participation au 8 janvier 2014 (conformément à l'article 6 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes).

Bruxelles (Belgique), le 13 janvier 2014 – 19h00 (CET) – information réglementée

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, UCB SA annonce avoir reçu une déclaration de transparence de The Capital Group Companies Inc. (ayant son siège social au 333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071, USA).

The Capital Group Companies Inc. a annoncé que le 8 janvier 2014, suite à une acquisition d'actions UCB avec droit de vote par sa filiale Capital Research and Management Company, sa participation (en tenant compte de la participation de cette filiale) dans UCB SA a augmenté et a franchi le seuil de 7,5%.

The Capital Group Companies Inc. (en tenant compte de la participation de sa filiale Capital Research and Management Company) détenait 13.905.411 actions UCB avec droits au 8 janvier 2014, soit 7,58% du nombre total de droits de vote (183.427.152).

Détenteurs de droits de vote	Notification du 24 juillet 2013	Notification du 8 janvier 2014	
	# droits de vote	# droits de vote	% droits de vote
The Capital Group Companies Inc.	0	0	0%
Capital Research and Management Company	13.737.874	13.905.411	7,58%
<b>TOTAL</b>	<b>13.737.874</b>	<b>13.905.411</b>	<b>7,58%</b>

Selon sa déclaration de transparence, The Capital Group Companies Inc. est détentrice de plusieurs filiales de gestion d'investissements (*'investment management'*), en ce compris Capital Research and Management Company, une filiale détenue à 100% par The Capital Group Companies Inc. Capital Research and Management Company est un conseiller en investissement (*'investment adviser'*) basé aux Etats-Unis qui gère American Funds, un ensemble de *'mutual funds'*. Toutes les actions soumises à la déclaration de transparence sont la propriété de *'mutual funds'* gérées par Capital Research and Management Company. Chaque fonds a accordé à Capital Research and Management Company une procuration de vote.

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB SA est inclus dans la charte de gouvernance d'entreprise d'UCB SA, qui sera publiée sur son site internet.

**Pour plus d'informations**

- Antje Witte, Investor Relations UCB  
T +32.2.559.9414, antje.witte@ucb.com
- Alexandra Deschner, Investor Relations, UCB  
T +32 2 559 9683, alexandra.deschner@ucb.com
- France Nivelles, Global Communications UCB  
T +32.2.559.9178, france.nivelles@ucb.com
- Laurent Schots, Media Relations, UCB  
T +32.2.559.9264, laurent.schots@ucb.com

**A propos d'UCB**

UCB, Bruxelles, Belgique ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique qui se consacre à la recherche et au développement de médicaments innovants et de solutions visant à transformer la vie des gens souffrant de troubles sévères du système immunitaire ou du système nerveux central. UCB emploie plus de 9 000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros en 2012. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole: UCB).

**Déclaration prospective**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions du management. Toute déclaration, autre que des déclarations de faits historiques, sont des déclarations qui pourraient être jugées prospectives, en ce compris les estimations de revenus, de marges d'exploitations, de frais d'investissements, de cash ou toute autre information financière, les résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques escomptés ou tout autre estimation et résultat. Par leur nature, de telles déclarations prospectives ne constituent aucune garantie de résultat futur et sont sujettes à risques, incertitudes et suppositions qui peuvent impliquer que les résultats réels diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences: les modifications affectant le contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, l'inaptitude à obtenir des approbations réglementaires nécessaires ou de les obtenir dans un délai raisonnable, les frais de recherche et développement, les changements de perspective au sujet de produits en voie d'élaboration ou de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires futures ou d'enquêtes gouvernementales, les actions en responsabilité du fait des produits, les défis associés à la protection par brevets de produits et de produits en phase de développement, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change, les changements ou incertitudes de dispositions fiscales ou de leur administration ainsi que le recrutement et la rétention de ses collaborateurs. UCB fournit cette information à la date du communiqué de presse et décline expressément toute responsabilité quant à la mise à jour de toute information contenue dans ce communiqué de presse, qu'il s'agisse de confirmer les résultats réels ou de rapporter une modification des objectifs visés.

Rien ne garantit que les nouveaux produits en phase de développement atteignent l'homologation ou que les nouvelles instructions relatives à des produits existants soient développées ou homologuées. Les produits ou potentiels produits qui font l'objet de partenariats, joint-ventures ou de contrat de licence peuvent faire l'objet de différences selon les partenaires concernés. Aussi, UCB ou d'autres pourraient faire la découverte de problèmes de sécurité, de problèmes d'effets secondaires ou de problèmes de fabrication de leurs produits après leur commercialisation.

En outre, les ventes peuvent être impactées par les tendances internationales et domestiques des systèmes de santé, des coûts de soin de santé et des politiques de remboursement imposées par les tiers-payeurs, de même que les législations affectent le niveau des prix biopharmaceutiques et des remboursements.